

Chef de Division chargé de l'Unité de la Coopération Nationale et Internationale :

Description du poste :

- Préparer et proposer les projets de conventions de coopération avec les différentes autorités nationales de la concurrence et les organismes régionaux et internationaux ;
- Identifier et collecter les informations nécessaires à la promotion des relations et des échanges et des partenariats du Conseil de la Concurrence avec son environnement;
- Contribuer à la préparation des événements organisés par le Conseil ;
- Organiser les missions de coopération du Conseil.

Conditions d'éligibilité :

- **Expériences:**
 - 5 ans d'expérience professionnelle minimum ;
 - Expérience reconnue dans le domaine de la coopération ;
- **Compétences:**
 - Connaissance en matière de coopération et de partenariat;
 - Piloter des projets;
 - Rédiger des rapports ou des documents;
 - Conduire une négociation;
 - Animer une réunion;
 - Capacités rédactionnelles en Arabe et en Français ;
 - Maîtriser parfaitement l'anglais.
 - Ecoute et capacité de dialogue ;
 - Sens relationnelle ;
 - Rigueur et capacité d'organisation ;
 - Dynamisme.

